

VOTE SUR LES REPONSES DU CONSEIL D'ETAT AUX OBSERVATIONS SUR LES COMPTES 2011

Département	Service(s)	Sujet de l'observation	Résultat final	Oui	Non	Abst.	Avec comm.	Sans comm.	Commentaire
DSE									
Réponse à la 1 ^{ère} observation	SESA	Utilisation partielle des moyens mis à disposition, dans le cadre du Plan directeur des rives du Léman, pour la réalisation de chemin piétonnier le long des rives du lac.	réponse acceptée	11	4		X		La COFIN accepte la réponse du Conseil d'Etat sous l'angle financier mais l'estime insuffisante d'un point de vue politique. En effet, la problématique évoquée concerne également le niveau juridico - institutionnel : les blocages rencontrés dans ce genre de projets sont le résultat d'un ensemble de facteurs qui ne se limite pas à la responsabilité des communes. Dans ce contexte, la COFIN souhaite connaître les mesures mises en place par le Conseil d'Etat pour favoriser la création des cheminements en question.
DFJC									
Réponse à la 2 ^e observation	DGEP	Sous-utilisation budgétaire : - de la dotation aux commissions de formation professionnelle - des subventions à la formation professionnelle.	réponse acceptée	15				X	
DINT									
Réponse à la 3 ^e observation	TOUS	Emplois d'auxiliaires à des postes destinés à être pérennisés.	réponse acceptée	15				X	

Total : 3 réponses acceptées

Lausanne, 9 octobre 2012 / FMO